

Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI)

Programme de travail prévisionnel 2018

Composé de 5 structures (AVDL, COFRIMI, ESPACE, IREV, ORIV)¹, le Réseau RECI propose en 2018 de poursuivre ses travaux collectifs autour de trois axes :

- La valorisation des ressources existantes, en lien avec les préoccupations des pouvoirs publics dans les champs de la prévention des discriminations, la promotion de l'égalité et l'intégration des primo-arrivants notamment.
- La mise en perspective des ressources et expériences locales / territoriales (dans ces domaines d'intervention) par la production et la diffusion de notes, points de vue sur...
- L'essaimage par ses membres des outils et ressources issus du Réseau et/ou issus des partenaires du Réseau RECI.

LA VALORISATION DES RESSOURCES

➔ **Base de données documentaire** [*financement CGET / DAAEN – pilote IREV*]

Trois structures participeront à cette action de manière régulière : Cofrimi, Irev et ORIV.

Cela consiste en :

- L'alimentation régulière de la base de données documentaire (<http://biblio.reseau-reci.org/>), par l'entrée de références bibliographiques (locales et nationales) comportant un résumé. Il est prévu de rédiger environ 250 nouvelles notices au cours de l'année 2018.
- L'administration de la base de données est assurée par l'IREV et l'ORIV, tout comme l'assistance.
- La réalisation de bibliographies. En 2018, deux bibliographies sont prévues sur les sujets suivants : « Discriminations et accès au droit » et « Discriminations et logement ». Les bibliographies « Laïcité », « Mémoire de l'immigration » et « Politique de la ville et discriminations » feront l'objet d'une mise à jour en lien avec les travaux du réseau et/ou de ses membres.
Ces bibliographies seront également mises en ligne sous forme de dossiers documentaires en page d'accueil de la base de données documentaire du Réseau sur internet.
- Une veille informative et documentaire qui permet d'optimiser l'alimentation de la base de données et est mise à profit pour le portail européen sur l'intégration.

➔ **Scoop-it immigration, intégration, discriminations** [*financement CGET / DAAEN*]

Depuis 2015, le Réseau a renforcé la mutualisation de ce travail de veille et alimente un panorama de presse sur internet (<http://www.scoop.it/t/immigration-integration-lutte-contre-les-discriminations>). L'alimentation de ce panorama et la communication sur cet outil seront poursuivies en 2018.

➔ **Stratégie de communication** [*financement CGET / DAAEN*]

Le Réseau souhaite mener une réflexion sur la communication autour des outils documentaires. Il s'agit d'une part de mieux saisir les modalités de travail des étudiants et universitaires, de définir des modalités de valorisation des fonds documentaires mis à

¹ A noter que compte tenu de la réforme territoriale, l'ORIV a étendu son périmètre d'intervention sur l'ensemble de la région Grand Est. L'ARIFOR n'intervient plus sur le champ de la prévention des discriminations et de l'égalité, cette mission étant confiée à l'ORIV.

disposition par les membres du Réseau (Cofrimi, IREV, ORIV) et de valoriser les pratiques d'accompagnement à la recherche documentaire mis en œuvre par les professionnels du Réseau. Une mission de conseil sur la stratégie de communication autour des outils documentaires du Réseau RECI pourrait être un soutien précieux.

➔ **Veille et information sur les ressources** [*financement CGET / DAAEN – pilotes IREV/ORIV*]

Les membres du Réseau RECI et ses partenaires (CGET, DAAEN, Musée national de l'histoire de l'immigration... etc.) produisent chaque année des outils, supports, éléments de connaissance utiles à la mobilisation et l'action locale. Le Réseau RECI renforcera sa communication afin de mieux valoriser les éléments produits ou repérés.

Pour répondre à un souci d'une plus grande valorisation et d'une meilleure diffusion de l'information et des ressources, il a été décidé de renforcer la veille sur les ressources dans le domaine de l'intégration et de la lutte contre les discriminations et d'étudier les modalités pour la rendre plus visible et accessible, en s'appuyant notamment sur les outils du Réseau : Base de données bibliographiques et panorama de presse.

➔ **Site internet** [*financement CGET/ DAAEN– pilote COFRIMI*]

Mise à jour et alimentation du site internet avec les productions du Réseau RECI : Notes, bibliographies thématiques.

➔ **Portail européen sur l'intégration** [*financement Commission Européenne via Migration Policy Group – pilote ORIV*]

Depuis avril 2009, la Commission européenne a lancé un portail consacré à l'intégration des ressortissants de pays tiers, dans les 28 pays membres de l'Union Européenne : <http://ec.europa.eu/ewsi/fr/>. Ce portail a pour ambition de proposer un forum à l'ensemble des acteurs qui travaillent sur les questions d'intégration des pays membres, afin d'échanger des ressources, des contacts et des informations sur des projets et pratiques d'intégration.

Un réseau composé de 28 coordinateurs nationaux et d'un expert européen de l'intégration (Migration Policy Group – MPG) alimente quotidiennement le Portail.

En France, le réseau RECI, et en son sein l'ORIV assure le pilotage et la coordination du projet. Cette action consiste dans le recensement et la valorisation de ressources (nouvelles/actualités, documents, événements), la rédaction de « notes thématiques » (dont les sujets sont définis par la Commission Européenne), l'élaboration de fiches qui présentent des expériences novatrices sur le thème de l'intégration entendu au sens large, donc incluant la notion de discrimination. Il s'agit également d'assurer la promotion du portail européen sur l'intégration.

Cette action, qui s'appuie sur les actions de veille et information sur les ressources, sera reconduite en 2018, sous réserve du renouvellement de la convention liant Migration Policy Group et la Commission Européenne.

LA MISE EN PERSPECTIVE PAR LA PRODUCTION DE CONNAISSANCES

➔ **Intervention sociale à destination des publics immigrés : quel renouveau des pratiques professionnelles ?** [*financement DAAEN – pilote ORIV*]

Finalisation et diffusion d'un « Point de vue sur » permettant de mettre en avant les points de vigilance et les leviers pouvant intéresser les acteurs et répondant au défi visant à construire des parcours d'intégration.

➔ **Logement et mixité sociale** [*financement CGET – pilote : AVDL*]

Face à l'actualité de la question et aux nombreux enjeux mis en avant sur la mixité, le réseau a engagé une réflexion interne visant à réaliser une note documentée sur le sujet. Après la réalisation en 2016 d'une bibliographie actualisée (postérieure à la revue de la littérature réalisée par Thomas Kirsbaum en 2008), qui présente les éléments de cadrage législatif et leurs impacts sur les politiques d'habitat et d'attribution et les trajectoires

résidentielles, et d'une note documentée sur « les discriminations liées à l'origine réelle ou supposée dans le logement : état des savoirs » (novembre 2015), le Réseau poursuivra cette réflexion en 2018 afin de capitaliser les enseignements des démarches locales en la matière (conventions d'équilibre territorial notamment). Il s'agira également d'explorer comment, compte tenu des nouvelles orientations dans les politiques d'habitat, la lutte contre les discriminations est prise en compte ou mise en œuvre dans les politiques prônant la mixité sociale dans l'habitat.

Le Réseau propose d'observer les démarches sur quelques sites notamment les métropoles de Lille, Lyon et Strasbourg afin d'identifier des points clefs d'analyse à diffuser dans un « Point de vue sur ».

➔ **Les discriminations dans le champ scolaire** [financement CGET – pilote : ORIV - IREV]

Il s'agira, dans le prolongement de la bibliographie réalisée en 2017, de rédiger une note documentée visant à réaliser un état des lieux des discriminations dans le champ scolaire : prégnance des phénomènes, mécanismes à l'œuvre et analyses des démarches menées au sein de l'institution ou dans le cadre de dynamiques partenariales. En étudiant différents moments ou situations (orientation scolaire, apprentissage, accès aux stages), il s'agira également de proposer des points de vigilance et préconisations issus des expérimentations portées par les acteurs locaux et institutions. Ajouter Ifé + sujet sera restreint à une thématique à l'issue d'un travail d'exploration + Ce chantier sera réalisé sur les années 2018 et 2019.

APPUI – ACCOMPAGNEMENT REFLEXIONS

➔ **Prévention des discriminations dans l'emploi : quinze ans après, quel chemin parcouru ?** [financement CGET- pilotes IREV – ORIV]

La note réalisée en 2017 sera diffusée début 2018 en lien avec le CGET. Il s'agit pour le Réseau RECI de contribuer à la réflexion nationale engagée par le Président de la République plaçant au cœur de la politique de la ville la lutte contre les discriminations, notamment dans le champ de l'emploi, à raison de l'origine ou du lieu de résidence.

Le Réseau RECI souhaite également s'impliquer dans la mise en œuvre ou le suivi (observation) du Plan annoncé par le Président de la République.

➔ **« Prévention et Lutte contre les discriminations dans les contrats de ville »** [partenariat Espace, IREV et ORIV]

Le Réseau RECI poursuivra son travail de capitalisation de démarches territoriales de prévention et lutte contre les discriminations en s'appuyant en particulier sur :

- Les démarches locales accompagnées par les membres du Réseau sur leur territoire respectif,
- L'observation et la capitalisation, en lien avec le Défenseur des Droits CGET et le Défenseur des Droits, de l'expérimentation lancée fin 2015 visant à renforcer l'accompagnement de la mise en œuvre des plans territoriaux de lutte contre les discriminations des nouveaux contrats de ville en particulier sur le plan de l'accès au droit.

Ces éléments de capitalisation pourront notamment être valorisés à l'occasion d'un futur séminaire national prévu fin 2018 dans le cadre du partenariat CNFPT – CGET- IRDSU, dans la suite du séminaire de novembre 2015 auquel le Réseau RECI et le DDD avaient été associés.

➔ **Qualifier les acteurs pour des parcours d'intégration optimisés** [financement DAAEN, pilotes ORIV, COFRIMI, Espace]

Eu égard à un certain nombre de constats, il est proposé de mettre en place un module d'échanges de pratiques, permettant de répondre à l'enjeu de « renforcement de la formation ou de la qualification des acteurs en charge de mettre en place les parcours d'intégration dans les territoires ». Ce module sera construit sur une journée. Il s'adresse

aux professionnels et aux porteurs d'action œuvrant pour mettre en place des actions dans le cadre du parcours d'intégration. Le contenu sera construit de manière à permettre d'apporter des éléments sur la notion de « parcours d'intégration » et disposer d'outils ou de supports pour la mise en œuvre d'actions.

Ce projet d'envergure nationale vise à proposer une action à l'échelle des régions métropolitaines : compte tenu du nombre de régions et de la complexité de l'action (mobilisation des acteurs, montage des séances), le réseau RECI propose une démarche pluriannuelle pour permettre de couvrir l'ensemble du territoire. Il s'agirait de proposer la mise en œuvre de la « formation-action » sur quatre régions par année. La couverture de l'ensemble du territoire supposerait de mener l'action sur trois ans (2018-2019-2020).

L'action consiste :

- dans le recensement et la mise en visibilité d'expériences, de pratiques permettant de répondre aux enjeux de la création de parcours d'intégration autour des enjeux d'apprentissage du français, d'appropriation des principes et valeurs de la République et de la laïcité, d'accès aux droits ou encore d'accompagnement global ;
- dans la présentation et la structuration d'une journée d'échanges autour de ces expériences (en termes de freins et d'atouts),
- dans l'identification des enjeux locaux sur la base de ces réunions.

FONCTIONNEMENT DU RESEAU

- ➔ **Organisation de réunions de travail entre membres du Réseau (Directeurs(trices) / Chargés de mission et Chargés d'Information et de Documentation)** [Financement CGET / DAAEN]

Elles consistent en quatre à cinq rassemblements de deux jours, par an environ.

Ces réunions permettent la mise en commun des projets. Elles donnent lieu à un travail de production collective sur les sujets inscrits au programme de l'année mais aussi à un partage des problématiques de chaque territoire et des échanges sur l'actualité et les dossiers thématiques inscrits au programme de travail.

Ces temps de discussion permettent également le fonctionnement du réseau et ont une fonction prospective.